



CP ANNOEULLIN



LE TOUR DE FRANCE

Dimanche vers 9h30, à la suite du retard de sa visiteuse, le détenu « B » hébergé au quartier d'isolement a été informé par l'Officier de permanence que son parloir était par conséquent annulé. Malgré les précautions prises par notre collègue, **le détenu est parvenu à lui arracher ses lunettes tout en le griffant**. Dès la fermeture de la porte, de nombreuses insultes et menaces ont fusées de la part de l'agresseur.

FACE À SON COMPORTEMENT INTOLÉRABLE ET SA VOLONTÉ D'EN DECOUDRE, UNE ÉQUIPE COMPOSÉE D'ELSP EQUIPÉE DU PIE A ETE FORMÉE POUR INTERVENIR EN CELLULE. DÈS L'OUVERTURE, LE DETENU « B » A RÉPONDU AUX INJONCTIONS EN BALANÇANT UN SALADIER EN VERRE QUI A EXPLODÉ CONTRE LE BÂTI DE LA PORTE.

C'est au moment où il s'emparait d'une boîte de conserve afin de la lancer contre les agents, que le collègue porteur du PIE a procédé aux sommations réglementaires. Le résultat ne s'est pas fait attendre, le rebelle a déposé immédiatement les armes et coopéré, se faisant menotter puis acheminer au quartier disciplinaire.



C'est la troisième fois que le PIE est utilisé sur notre établissement et chaque fois, le résultat a été identique. Les détenus stoppent toute forme de violence et de rébellion dès les sommations, évitant les blessures et les complications. C'est une satisfaction pour **FO Justice** qui a porté cet équipement de dissuasion contre vents et marées. Le résultat est sous les yeux de nos détracteurs et des sceptiques.

QUANT AU DETENU « B » QUI EN EST AU MOINS À LA CINQUIÈME ÉTAPE DE SON TOUR DE FRANCE DISCIPLINAIRE, LE BUREAU LOCAL FO JUSTICE CONSIDÈRE QU'IL N'A PLUS SA PLACE DANS LE PELOTON NI DANS LES HAUTS DE FRANCE. L'AIR DE LA MONTAGNE POURRAIT LUI FAIRE LE PLUS GRAND BIEN ET À DÉFAUT DU MAILLOT JAUNE, IL POURRAIT PEUT-ÊTRE Y DÉCROCHER LE MAILLOT À POIS ?

